

Pourquoi l'ouverture des frontières ne concerne pas Sebta et Melilla

09.07.2020 | Pourquoi l'ouverture des frontières ne concerne pas Sebta et Melilla

Le gouvernement marocain, à travers le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger et le ministère de la Santé, a annoncé mercredi que les citoyens marocains et les résidents étrangers au Royaume, ainsi que leurs familles pourront accéder au territoire national, à partir du 14 juillet 2020 à minuit.

Le communiqué conjoint précise par ailleurs que les ressortissants peuvent regagner le Maroc via « **les voies aérienne et maritime** », ce qui exclut de cette décision les accès terrestres des présides occupés de Sebta et Melilla, dont les poste-frontières sont fermés depuis fin 2019, bien avant la pandémie du Covid-19.

Le communiqué a relevé également que des bateaux ferrys seront programmés à cet effet, « **exclusivement à partir des ports de Sète (en France) et de Gene (en Italie), à l'exclusion de tout autre port** », notamment ceux en provenance du Sud d'Espagne, ce qui signifie que les ressortissants aspirant rentrer au Maroc depuis l'Espagne, doivent obligatoirement passer par les

ports ou aéroports français.

Cette fermeture des frontières avec les villes voisines compliquerait davantage la situation des travailleurs marocains à Sebta. Comme nous l'avions relayé le 2 juillet dernier, quelques **3000 travailleurs marocains dans le préside occupé**, ne se livrant pas à la contrebande pour survivre et disposant de contrats de travail à Sebta, risqueraient de perdre leurs emplois à cause de la fermeture des frontières.

Ces personnes avaient un permis de travail qui leur permettait de traverser la frontière quotidiennement et de rentrer chez eux dans l'après-midi du côté marocain de la frontière.

Source

: <https://2m.ma/fr/news/pourquoi-louverture-des-frontieres-ne-concerne-pas-sebta-et-melilla-20200709/>